



SITE INSCRIT
au titre de l'article L 341-1
du code de l'environnement

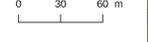


Château de St-Pierre-de-Semilly, abords et une partie du village

Décision : Arrêté ministériel
Date : 26/04/1946
Code : 50045

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Données : IGN BD Parcelaire 2017
IGN Vieux Plans (VMS)
DREAL-NORMANDIE
Projections : N 2108/2019 - DREAL-NORMANDIE



Direction Régionale
de l'Environnement
de l'Aménagement
et du Climat
NORMANDIE